Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Bulletin nº 130

Janvier 2012

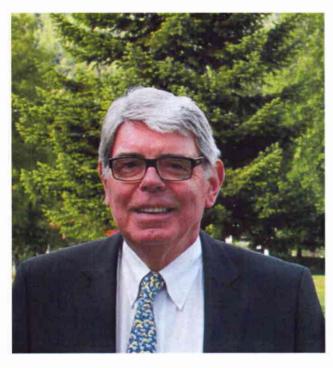
La Forêt de Meudon



Sommaire	
IN MEMORIAM: Dominique MOREAU	(p. 2)
Editorial	(p. 3)
La Forêt domaniale de Meudon, par Séverine ROUET	(p. 5-6)
Les multiples aspects de la forêt de Meudon, par Dominique MOREAU	(p. 7-9)
Les arbres de la Forêt, par Dominique MOREAU	(p. 12-13)
Le Sentier des Treize Ponts, par Gilles BONCORI	(p. 14- 16)
Dégradations en forêt domaniale de Meudon : des exemples	
par Jean-Philippe OGNOV	(p. 17)
Opération « FORÊT PROPRE », par Dominique MOREAU	(p. 18-19)
Nouvelles brèves	(p. 20)

Prix:5€

IN MEMORIAM: Dominique MOREAU



Notre ami Dominique est décédé le 15 décembre 2011, suite à une intervention chirurgicale. Cette disparition brutale laisse un grand vide et une profonde tristesse parmi nous.

Cet homme droit et rigoureux tenait une place importante dans notre comité, auquel il avait adhéré il y a une douzaine d'années. Membre du conseil d'administration et très vite du bureau, il a assumé avec intelligence et efficacité les fonctions de trésorier, et il entretenait d'excellentes relations avec les responsables des services administratifs de la mairie de Meudon.

Président du CSSM, j'ai personnellement beaucoup apprécié Dominique pour sa franchise parfois un peu rugueuse mais finalement toujours très utile; il avait ainsi toute ma confiance et je tiens à le remercier pour sa collaboration franche et loyale.

Michel Colchen (Président du CSSM)

Dominique faisait partie de notre groupe d'amis forestois depuis plus de 35 ans. Nous étions quasiment de la même famille, partageant les mêmes idéaux de justice, d'amitié, de foi, toujours en marche vers un idéal difficile à atteindre.

Dominique avait repris les activités d'animateur de l'opération « Forêt Propre » initiée au Comité il y a plus de trente ans par l'ancien préfet Larré. Il excellait à stimuler toutes les énergies des futurs participants, qu'ils soient louveteaux éclaireurs, scouts et adultes. Il prenait son bâton de pèlerin pour rencontrer les responsables municipaux des six communes entourant la forêt de Meudon pour les faire participer avec l'Office National des Forêts à cette grande opération. Année après année, c'était des tonnes de détritus qui étaient collectées par toutes les bonnes volontés de notre région; il en était fort content.

Plus récemment, il participait en tant que représentant du Comité au groupe d'associations des communes entourant la forêt de Meudon, pour tenter d'obtenir le classement de cette forêt en « forêt de protection », afin que soit sanctuarisé cet espace de nature remarquable. Dominique n'est plus parmi nous et il nous manque profondément.

Je terminerai ici par une pensée très affectueuse pour Jacqueline, Claire et Laurence, son épouse et ses filles qui nous sont très chères mais qui ont vécu encore plus que nous cette perte tragique, en deux semaines, d'un époux et d'un père.

Michel Riottot (Ancien Secrétaire Général du CSSM)

Editorial : la forêt domaniale de Meudon

La sauvegarde de la forêt domaniale de Meudon est l'une des préoccupations majeures du Comité; plusieurs articles lui ont déjà été consacrés (cf. liste en page 3) et le présent bulletin s'inscrit dans cet esprit. Il a été écrit en collaboration avec l'Office National des Forêts, que nous remercions pour sa participation.

« La forêt domaniale de Meudon est une vraie forêt et non un parc urbain, elle doit être gérée en conséquence » peut-on lire à la fin de l'article de présentation générale signé par Séverine ROUET de l'ONF.

Cette « vraie forêt » est cependant située en milieu périurbain comme le souligne Dominique MOREAU, du CSSM, et elle est fréquentée chaque année par 3 millions de personnes. Elle présente ainsi de multiples aspects qui en font un lieu attachant mais fragile.

Tout naturellement, un article est consacré aux arbres, éléments essentiels des forêts. Comme le souligne Dominique MOREAU, l'arbre est un système complexe aux mécanismes bien réglés qui, comme tout être vivant, respire. Dans notre forêt, le châtaignier et le chêne sont dominants et l'ensemble des espèces reconnues se régénèrent naturellement.

Les responsables de l'agence ONF de Versailles ont apporté un soin particulier à l'aménagement d'un parcours accessible à tous le long du sentier des « Treize Ponts ». Gilles BONCORI, chef du projet de l'ONF, présente de façon très sensible les différents aspects de cette réalisation qui fait honneur à ses concepteurs.

Cette « forêt cultivée » selon l'expression de Michel RIOTTOT (1999), est cependant victime de dégradations diverses d'origine humaine. Sur ce thème, Jean-Philippe OGNOV, de l'ONF, attire l'attention sur diverses pratiques pouvant entraîner de graves dommages à la végétation.

Des « utilisateurs » de la forêt y déversent d'ailleurs des déchets que, chaque année, le Comité de sauvegarde des sites de Meudon ramasse un samedi de printemps, dans le cadre de l'opération « Forêt Propre » évoquée dans l'article de Dominique MOREAU.

Enfin, n'oublions pas que la forêt domaniale de Meudon fait l'objet d'une demande de classement au titre des sites majeurs du département des Hauts-de-Seine, classement dont nous espérons qu'il sera officialisé prochainement.

Nous venons d'apprendre le décès de Dominique Moreau, suite à une intervention chirurgicale. Vous constaterez, en consultant le sommaire de ce bulletin, qu'il s'y était impliqué pleinement en rédigeant 3 articles, mais aussi par de nombreux contacts avec les membres de l'agence de Versailles de l'ONF. En reconnaissance, nous lui dédions ce bulletin consacré à la forêt domaniale de Meudon qu'il appréciait beaucoup.

Michel Colchen Président du CSSM

Photo de couverture : la forêt de Meudon, par Dominique MOREAU (CSSM).

Références utilisées par les auteurs :

« L'arbre remarquable dans les Hauts de Seine » édité par le Conseil Général des Hauts-de-Seine (CG92).

« Forêts de l'ouest de l'Île-de-France » de Jean-Pierre HERVET & Patrick MERIENNE, édité par l'Office National des Forêts (ONF) et, d'une façon générale, les publications de cet organisme.

On pourra aussi consulter utilement les articles « forêt », « aménagement forestier », « sylviculture », « Office National des Forêts » de l'encyclopédie en ligne Wikipedia.

Carte de la forêt en pages centrales.

Articles concernant la forêt domaniale de Meudon publiés dans le bulletin du CSSM (1965-2010)

BONCOURT G., 1999, La forêt domaniale de Meudon : Peut-on concilier rajeunissement de la forêt et sensibilité du public ? (98, p. 3-4)

CHARETTON Ph., 1989, Les étangs de Meudon (68, p. 4-6)

CHONDROYANNIS P., 1982, Au sujet des coupes en forêt de Meudon : les raisons des forestiers (47) COSSE R., 1986, L'élagage et la taille des arbres d'ornement (61, p. 7-11)

GAYRAL P., 1990, Une leçon d'aménagement sylvicole (71, p. 12-14)

GAYRAL P., 1995, Visite du parc forestier de l'Observatoire (88,p. 17-18)

HERLEDAN M.-Th., 1992, Visite du secteur forestier du domaine de l'Observatoire (79, p. 15-16)

HERLEDAN M.-Th., 1996, Bois et parcs de Meudon sous l'Ancien Régime (90, p. 3-9)

LACHARME C., 1993, Sauvegarde des étangs de la forêt de Meudon et de leurs berges (82, p. 14-16)

LACHARME C., 1994, Visite de la forêt le 11 juin 1994 (85, p. 18)

LAMBERT Ph., 1982, Un sentier de grande randonnée en forêt de Meudon (47, p. 18-21)

LARRE L., 1983, La forêt de Meudon (53, p. 15-16)

LARRE L., 1984 - Visite de la forêt, coupes prévues en 1985 (55, p. 10-11)

LARRE L., 1992, Quelques réflexions sur dix années d'opération "Forêt Propre" (78, p. 7-8)

MADIGNIER M. L., 1999, Comment évaluer le coût de gestion d'une forêt périurbaine ? (98, p. 5)

NINGRE J.-M., 1992, La forêt domaniale de Meudon et son aménagement (78, p. 3-6)

POILEVEY Cl., 1992, Nos forêts toujours menacées par la A86 (78, p. 8-9)

PUTOD R., 1986, Nouvelles de la forêt et des arbres de Meudon (59, p. 8-14)

PUTOD R., 1986, La forêt de Meudon aujourd'hui (60, p. 5-11)

RIOTTOT M., 1996, Visite de la forêt : le sentier de découverte pour les non-voyants (90, p. 15)

RIOTTOT M., 1 997, Effets positifs et négatifs de l'homme sur la forêt (93, p. 6-7)

RIOTTOT M., 1999, La forêt de Meudon : une forêt cultivée (98, p. 6-7)

TOEREAT, 1978, Promenade en forêt de Saint-Germain (35, p. 15-16)

1977 - La forêt et les étangs (33, p. 15)

1981 - La forêt de Meudon, protection et aménagement (45, p. 9-11).

1984 - L'opération forêt propre (54, p. 14)

La Forêt domaniale de Meudon

Grande de 1100 hectares, située aux portes de Paris, la forêt domaniale de Meudon (plan en pages centrales) est un véritable poumon vert, un élément structurant parmi les espaces naturels de l'ouest parisien, tant sur le plan de la biodiversité que des paysages.

Elle est visible des bords de Seine, de Sèvres à Boulogne.

Un passé glorieux

La présence de l'homme en forêt de Meudon est très ancienne et remonte à la préhistoire. Des fouilles archéologiques menées en 1934 à proximité de l'étang d'Ursine ont permis d'exhumer de nombreux vestiges : fragments de vases et de bijoux, lames en silex et outillages en pierre taillée datés du mésolithique.

Propriété royale depuis 1726, elle passe entre les mains de nombreux propriétaires, notamment le marquis de Louvois, ministre de la guerre de Louis XIV.

Elle devient propriété de l'Etat et forêt domaniale à la Révolution Française.

Faune, flore, biodiversité

La forêt de Meudon s'est développée sur un Plateau dominant la Seine, plateau au relief contrasté, entaillé de vallées à flancs escarpés et aux bas fonds humides, qui lui donnent son originalité paysagère.

Sur 80% de la surface, les sols sont riches, profonds et fertiles. Seuls les sols très caillouteux (meulière) et les pentes sableuses sont moins favorables à la croissance des arbres.

Le châtaignier et le chêne sessile sont les deux essences majoritaires mais on trouve également de l'érable, du tilleul, du merisier, du frêne, du hêtre, du bouleau...

La forêt abrite une petite faune diversifiée. Sa richesse tient beaucoup à la présence de milieux ouverts, en particulier les milieux humides. Les amphibiens (7 espèces de crapauds, grenouilles et tritons) et les libellules (16 espèces) sont bien représentés. En effet, la forêt de

Meudon se caractérise par ses 7 étangs qui présentent un fort intérêt écologique.

Des paysages marqués par l'histoire

L'histoire a marqué les paysages :

- carrefours en étoile, vestiges des chasses à courre du XVII^{ème} siècle,
- étangs qui servaient à alimenter en eau les châteaux de Meudon et Chaville et qui ouvrent de belles perspectives,
- aménagement d'une pelouse, le Tapis Vert, dans la Grande Perspective du château de Meudon,
- riches futaies de vieux chênes, pentes couvertes de peuplement de bouleaux et de châtaigniers, aulnaies denses jalonnées de trous d'eau, alignements de gros arbres en lisière,
- plateaux riches, versants secs ou frais, basfonds humides où l'eau se maintient.

Une forêt accueillante

Cette forêt est prisée du grand public grâce notamment aux nombreux aménagements qui la rendent accessible :

- <u>6 parcs forestiers en bordure de ville</u> où l'on trouve des équipements (jeux d'enfants, bancs, tables...). Espaces de transition avec une forêt plus sauvage, aménagés pour accueillir un public nombreux, ce ne sont cependant pas des parcs urbains mais de "vraies" forêts.

- Des clairières et perspectives

Le Tapis vert : cette large pelouse, longue de 750 m, correspond à l'extrémité sud de la Grande Perspective de l'ancien domaine royal de Meudon Elle est bordée d'une double rangée de tilleuls.

Les pelouses dites de l'Anémomètre : c'est l'une des zones les plus fréquentées de la forêt. Parkings, pelouses et boisements sont étroitement imbriqués.

- Les points de vue

Le point de vue de Chalais, situé au-dessus

de la fontaine Sainte-Marie, permet de découvrir la terrasse, le parc et l'Observatoire de Meudon.

Le point de vue de l'Ursine, près de l'Etoile du Pavé de Meudon, en haut de la Route Sablée, permet de découvrir tous les bois de la série de Viroflay et les fonds de Colin Porcher.

Le point de vue du Chêne des Missions a été spécialement aménagé pour l'accès des personnes handicapées.

- 130 km de sentiers pour la promenade

Il est facile de parcourir la forêt grâce au réseau dense de sentiers, chemins et grandes allées. La forêt est traversée par des sentiers de randonnée balisés (GR2, GR22).

- <u>Un itinéraire labellisé Tourisme et Handicap</u>

Le sentier des Treize ponts a été spécialement conçu pour les personnes en situation de handicap. Long de 2 km aller/retour, il est jalonné de quatre clairières aménagées qui proposent des activités ludiques, pédagogiques et sensorielles. Il aboutit à la clairière du chêne des Missions.

- Les sentiers santé.

Il existe trois sentiers sportifs : Clamart, Vélizy, Meudon.

Gérer la forêt domaniale de Meudon

Comme toutes les forêts publiques, la forêt de Meudon est gérée de façon durable et multifonctionnelle par l'Office national des forêts.

Cela signifie que cette forêt doit répondre à 3 objectifs : accueil du public, production de bois et préservation de l'environnement.

Il est à noter que la forêt de Meudon, comme toutes les forêts franciliennes, a vu son rôle social s'accroître de façon très importante depuis les années 60. Elle est fréquentée par des millions de visiteurs chaque année. <u>C'est l'aménagement forestier</u> qui donne les grandes orientations de la gestion des forêts. Préparé par une étude sur le terrain, l'aménagement forestier décline un programme d'actions sur 20 ans environ. Il est approuvé par arrêté ministériel et constitue une garantie de la gestion durable de la forêt certifiée.

L'aménagement actuel de la forêt de Meudon sera révisé en 2020.

Voici les principales orientations que donne l'aménagement forestier pour cette forêt :

- Assurer un accueil du public de qualité.
- Conserver la biodiversité et ses richesses.
- Maintenir un paysage de qualité.
- Assurer une sylviculture (culture de la forêt).

Il est nécessaire d'assurer le renouvellement des peuplements vieillis de la forêt : toutes les générations d'arbres doivent être présentes, les peuplements de chênes bicentenaires comme les parcelles où leur succèdent de jeunes pousses de quelques années.

Ainsi, <u>l'aménagement forestier de Meudon prévoit des coupes</u> chaque année. Les forestiers désignent les arbres à récolter et qui seront vendus pour approvisionner les entreprises de la filière bois.

Après les coupes, l'ONF va favoriser la régénération naturelle ou planter de nouveaux arbres.

Compte tenu du contexte urbain, la sylviculture et les modalités de régénération sont étudiées pour minimiser les impacts paysagers des coupes.

Anne-Marie Granet et Séverine ROUET (Office National des Forêts)



La forêt domaniale de Meudon est une vraie forêt et non un parc urbain, elle doit être gérée en conséquence.

Les multiples aspects de la forêt de Meudon

Lorsque nous évoquons la forêt en général, nous pensons à un vaste espace boisé entrecoupé d'allées plus ou moins régulières où faune et flore peuvent se développer et vivre en toute liberté. Dans notre imaginaire, forêt = silence, calme, fleurs sauvages, chant des oiseaux, la nature enfin!

Mais ce n'est pas tout à fait le cas des forêts périurbaines et en particulier de notre forêt domaniale de Meudon, la plus proche de la capitale et la plus visitée. Cette fréquentation s'explique par les facilités d'accès mais surtout par la diversité des sites que nous rencontrons au cours de nos promenades.

Divisée en 99 parcelles, la forêt de Meudon s'étend sur le haut et les pentes d'un plateau au relief tourmenté, entre 99 et 178 mètres d'altitude. Son peuplement est composé à 50% de châtaigniers, 35% de chênes sessiles ou pédonculés, 10% de feuillus précieux tels que les merisiers, les hêtres et les frênes, et 5% de quelques résineux et autres espèces.

Le petit gibier est constitué de lapins de garenne, renards, pigeons ramiers et canards colverts; depuis peu, sangliers et chevreuils sont aux portes de la forêt. Les écureuils bruns, et maintenant des écureuils de Floride, abondent, ainsi que toutes sortes d'oiseaux : corneille, pic épeiche, sittelle, mésange, ...



Routes et sentiers en forêt de Meudon (photo: Yves TERRIEN, CSSM)

Forêt fréquentée depuis des siècles, enserrée actuellement dans un tissus urbain de plus en plus dense, elle est dotée d'un réseau de circulation exceptionnel:

- plus de 15 km de routes forestières ouvertes à la circulation, dont la nationale 118 qui, du nord au sud, coupe la forêt en 2 parties ainsi que l'ancienne route Royale;
- 17 à 18 km de routes fermées (dont 6 km revêtues), 32 km de pistes cavalières, 55 km de pistes forestières, 16 km de sentiers balisés et enfin 3 parcours sportifs à Meudon, Clamart. et plus récemment à Vélizy.

Le tout permet d'accueillir plus de 3 millions de visiteurs par an.

En bordure de forêt, nous trouvons 6 parcs forestiers: ces espaces bien délimités sont des sites aménagés à la demande des municipalités et entretenus par celles-ci. Ils se composent de zones boisées, de pelouses et aires de jeux, autant d'attractions pour la promenade et la détente en famille. Ce sont:

- Le parc forestier de Clamart, jouxtant Le Jardin Parisien: d'une superficie de 24 hectares il a été créé en 1974 et étendu en 1983; il propose 4,6 ha d'aires de jeux et de pelouses ainsi qu'un sentier sylvestre sportif de 1,9 km.



Le parc du Tronchet (photo : Dominique MOREAU, CSSM)

- Le parc forestier du Tronchet: en bordure de Meudon la Forêt, non loin du domaine de Villebon, il a été créé en 1971 à l'emplacement de l'ancien étang du Tronchet qui alimentait par voie d'aqueduc le domaine royal de Meudon; d'une superficie de 4,56 hectares et rénové en 2010, il offre aux forestois aires de jeux pour tous âges (toboggans, balançoires, ping-pong, volley, tennis et boules) au milieu d'une grande pelouse propice à la détente. Depuis l'an dernier, un accès a été créé entre le parc et la maison de retraite Médicis.

- Le parc forestier de la Mare Adam, sur le territoire de Chaville : d'une étendue de 13,5 ha dont 2,75 ha d'aires de jeux et de pelouses, il date de 1979.
- Le parc forestier du Babillard, le long du cordon de Vélizy situé au sud, en lisière de forêt.
- Le parc forestier de Viroflay: d'une superficie de 3,75 ha, il a été ouvert en 1974.
- Le parc forestier des Bruyères sur Sèvres, zone isolée de la forêt située entre la nationale 118 et la route des Gardes.

Au cours de nos promenades, nos yeux peuvent découvrir nombre de sites, de lieux, d'arbres remarquables, parsemés au sein de la forêt.

Notre randonnée commencera par les étangs, point de rencontre des randonneurs, des pêcheurs, des familles qui par beau temps viennent pique-niquer. Ils sont au nombre de 7, étang du trou aux gants sur Vélizy, étangs des Ecrevisses et d'Ursine sur Chaville, étangs de Villebon, de Meudon, de Trivaux sur Meudon et enfin l'étang de la Garenne sur Clamart. Dans le cadre de la Grande Perspective du château de Meudon, nous pourrions, à l'avenir, y adjoindre l'étang de Chalais situé au pied du Tapis Vert et actuellement interdit aux promeneurs.

Tout au long de nos balades, en se dirigeant de Viroflay vers Clamart, nous allons rencontrer des sites caractéristiques qui marquent la vie passée ou actuelle de la forêt :

- L'ancienne porte royale, qui marque l'entrée de la route du cordon de Viroflay, séparation avec la forêt de Versailles.
- Le Chêne de la Vierge, à l'entrée de Viroflay, objet de pèlerinage suite aux prières du Père Gondent en 1859 provoquant l'arrêt d'une épidémie qui décimait les enfants du village.
- Le chêne des Missions et ses dolmens: déposés en 1895 par des missionnaires, ces blocs de grès forment des dolmens autour d'un chêne consacré à la Vierge. De cet ensemble curieux,

seul un menhir est authentique; il est issu du bois de Chaville.

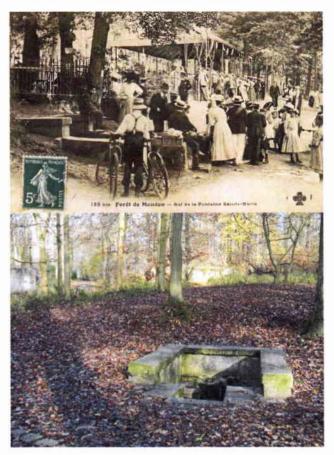
- L'Etoile du Pavé de Meudon : au début du siècle s'élevait ici un magnifique cèdre du Liban ; en 1952 fût édifié à sa place la tour hertzienne PTT, haute de 73 mètres, avec ses 18 étages et ses 3 plates-formes.
- Coté Chaville, l'oratoire et la fontaine du Doisu: un chêne vieux de 6 siècles, d'une hauteur de 30 m et 6 m de circonférence, marquait cet emplacement, mais il a dû être abattu vers 1980.
- Le carrefour de la Mare Adam: en son centre trônait un magnifique cèdre du Liban, qui, hélas, n'a pas résisté à la tempête de 1999; lors de l'opération « Forêt Propre » de 2001 fut planté à sa place, par un petit fils d'un membre du Comité, un cyprès chauve; ce dernier, sous le poids de la neige s'est courbé et a été haubané cet automne afin de retrouver une position verticale.



La Tapis Vert, extrémité sud de la Grande Perspective des châteaux de Meudon (photo : Dominique MOREAU, CSSM)

- Le Tapis Vert : élément sud de la Grande Perspective de Le Nôtre ; en sa partie supérieure l'ancien pavillon de chasse des arbres verts, à ce jour à l'abandon ; en sa partie inférieure, aujourd'hui interdite au public, l'étang hexagonal de Chalais qui prolonge la Grande Perspective vers l'ancien domaine royal de Meudon.

Sur le coté, entre l'étang de Trivaux et le bas du Tapis vert, la Guinguette, lieu de convivialité et de réconfort apprécié des promeneurs et des boulistes.



La Fontaine Sainte Marie autrefois et maintenant (carte postale-Archives de Meudon et photo: Yves TERRIEN, CSSM).

- La fontaine Sainte Marie, située à proximité du mur du parc de Chalais qui représente le point le plus bas de la forêt.
- Le menhir de la Pierre aux Moines: à la suite d'une confusion, l'actuelle pierre aux moines se trouve être, en fait, la Pierre de Chalais, découverte par Marcellin Berthelot en 1893, classée monument historique, mesurant 1,75 m de haut sur 2 m de long. La vraie Pierre aux Moines se trouvait au carrefour du même nom.
- Le carrefour de la justice; jadis, on y dressait le gibet pour les condamnés.
- Le carrefour de l'anémomètre : point le plus haut de la forêt qui servait de base pour la mesure de la vitesse des vents, renseignements utiles aux pionniers de l'aviation. Un nouvel anémomètre y a été installé en 1995.

Dans notre cheminement, nous n'avons pas évoqué l'ancien domaine de Villebon situé en partie nord-ouest du Tronchet: autrefois s'y dressait un pavillon de chasse du Grand Dauphin, véritable fanatique de chasse. Il a été détruit en 1973 pour faire place à un lycée (LEP). Dans le parc de ce manoir (aujourd'hui club hippique), les duettistes de la belle époque se donnaient rendez-vous dans une allée leur étant réservée, « l'allée des duels ». Le célèbre romancier Marcel Proust (1871-1922) eut ainsi l'occasion d'y échanger sans dommage avec Jean Lorrain. Il y existait également une faisanderie transformée aujourd'hui en restaurant.



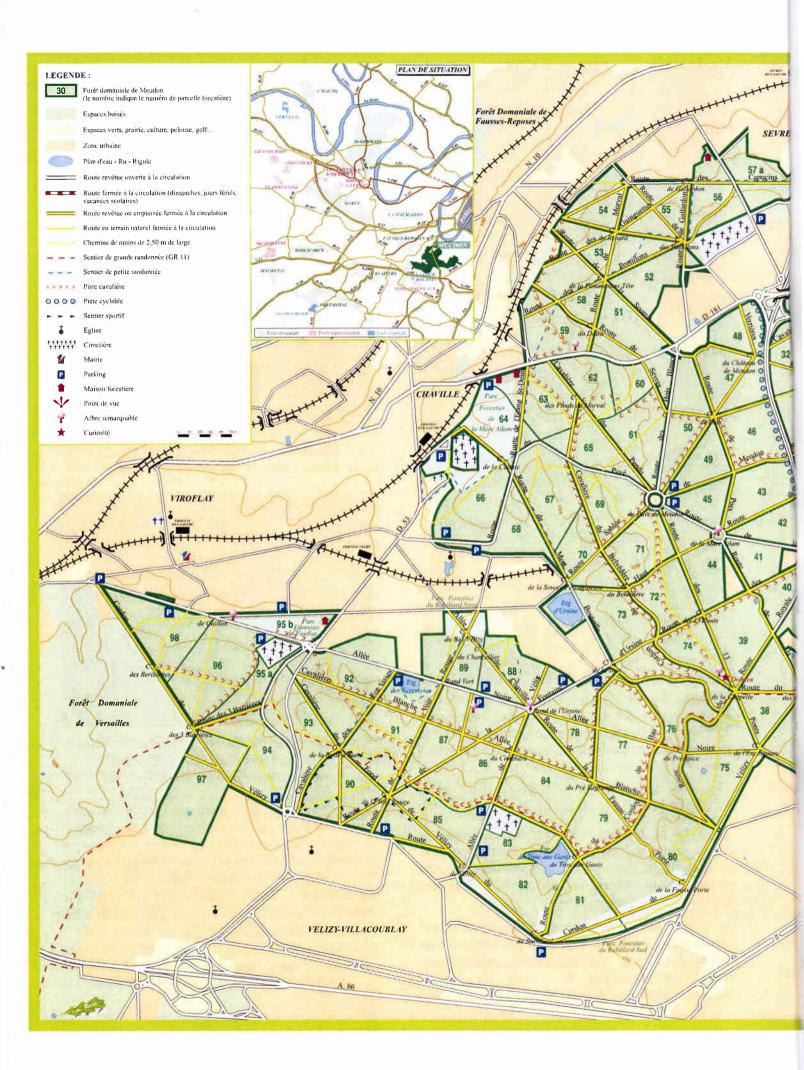
L'ancienne maison forestière de Villebon (carte postale – Archives de Meudon)



Un ancien canal du réseau hydraulique d'amenée des eaux aux châteaux de Meudon (photo : Dominique MOREAU, CSSM)

Nous ne pouvons pas terminer cette description de la forêt domaniale de Meudon sans parler de l'ensemble du réseau hydraulique qui serpente à travers le domaine forestier et qui servait autrefois à alimenter en eau les châteaux de Meudon. L'association « ARHYME », dont le but est de le réhabiliter, l'a décrit en détails dans ses publications.

Dominique MOREAU (Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon)





Les arbres de la Forêt

La forêt domaniale de Meudon est une vraie forêt périurbaine, et non une forêt d'exploitation forestière. Cette notion est très importante dans le développement des différentes essences que nous pouvons rencontrer lors de nos randonnées. Contrairement à certaines idées reçues, les coupes effectuées ne sont pas des coupes de profit mais des coupes nécessaires et utiles à la santé du peuplement et au bon développement des grands arbres, comme le chêne.

L'arbre est un système complexe aux mécanismes bien réglés. Une des fonctions essentielles à laquelle contribuent tous les organes de l'arbre est le transport du liquide nourricier des végétaux, la sève. Elle existe sous 2 formes : la sève brute, riche en eau et en sels minéraux, qui part des racines et circule dans le bois en direction des branches, et la sève élaborée, fabriquée dans les feuilles, qui alimente les autres parties de l'arbre en passant sous l'écorce. Comme toute plante verte, l'arbre met en œuvre le processus de la photosynthèse: grâce à la lumière solaire (source d'énergie) captée par la chlorophylle des feuilles vertes et grâce à l'absorption du dioxyde de carbone (CO₂) atmosphérique, la feuille fabrique des substances organiques (synthèse carbonée) et rejette de l'oxygène dans l'atmosphère.

En même temps, comme tout être vivant, l'arbre respire : à l'inverse de la photosynthèse, il consomme de l'oxygène et rejette du CO₂.

bilan de ces deux processus contradictoires en ce qui concerne absorptions-émissions d'oxygène et de CO2, est pratiquement nul dans une forêt non exploitée, car, aux phénomènes précédents, s'ajoute le fait que la décomposition des arbres morts tombés au sol nécessite beaucoup d'oxygène. Les coupes et l'enlèvement des arbres malades ou morts en forêt favorisent donc l'apport d'oxygène et la soustraction de CO2 à l'atmosphère. Mais, pour chaque forêt, cet aspect de la sylviculture doit être soigneusement évalué en fonction prioritaires retenus pour aménagement, les aspects qui entrent en ligne de compte étant très nombreux (biodiversité de la faune et de la flore et régénération de la forêt, émission de gaz à effet de serre, économie du bois, paysages et utilisation touristique, etc.).

On peut distinguer 3 types de coupes :

- Les coupes de recépage : mode de rajeunissement adapté au châtaignier.
 - Les coupes d'amélioration.
- Les coupes de régénération naturelle progressives.

Il faut savoir qu'aucun arbre ne peut-être abattu si il n'a pas été marqué par l'ONF; on appelle cette opération le martelage.

La politique de l'ONF en forêt de Meudon consiste, dans la majorité des cas, à laisser œuvrer la nature en pratiquant la régénération naturelle plutôt que la replantation. C'est ainsi que nombre de parcelles dévastées par la tempête de 1999 sont en cours de régénération et, peu à peu, nous pouvons constater l'apparition de petits arbres au milieu des taillis, qui, grâce à des coupes régénératives progressives, deviendront de beaux arbres pour nos petits-enfants.

Nos promenades en forêt nous permettent d'admirer les nombreuses essences qui la composent.



Des châtaignes dans leur bogue (photo: Dominique MOREAU, CSSM)

En premier lieu le châtaignier, qui représente à lui seul environ 50% des peuplements. Arbre au port majestueux, au tronc droit, court et massif, couvert d'une écorce brun rougeâtre, il est profondément fissuré verticalement ou en spirale; c'est une espèce de demi-lumière à croissance rapide et parfois envahissante qui peut vivre plusieurs siècles. Ses grandes feuilles de forme oblongue sont pointues avec des bords dentelés; elles sont très riches en tanin et peuvent être utilisées contre les bronchites et les rhumatismes tandis que l'écorce

juillet et la fructification en septembre-octobre; le fruit en est la châtaigne; enfermée dans une cupule, la bogue, utilisée contre les coliques, ce fruit est apprécié des promeneurs et fait la joie des enfants qui en remplissent poches et sacs.

A coté du châtaignier, le chêne, arbre de pleine lumière, majestueux et imposant, objet de vénération au cours des siècles, que nous retrouvons dans la forêt: chêne de la Vierge, chêne des Missions... Riche en tanin, son écorce combattait les diarrhées, les troubles sanguins et elle est toujours employée en pharmacie. Le bois de chêne de qualité moyenne est utilisé en menuiserie et en charpente; celui de très bonne qualité fait le bonheur des ébénistes.



Quelques grands arbres de la forêt de Meudon (photo : Dominique MOREAU, CSSM)

Plusieurs espèces de chêne croissent à Meudon, et représentent environ 35 % du peuplement de la forêt :

- Le chêne pédonculé, d'une hauteur de 40 à 45 m; il a un tronc puissant, à l'écorce grise et lisse chez les jeunes sujets devenant brun foncé et fissurée, avec des feuilles alternes, simples et caduques, ovales oblongues.
- Le chêne rouvre ou sessile; de même hauteur, environ 45 m, avec un tronc droit solide et plus haut que celui du chêne pédonculé, il a une écorce grise devenant fissurée et des feuilles

oblongue; souvent sur les feuilles nous voyons des galles en forme de noix ou de noisettes qui abritent des larves; c'est le cynips du chêne.

Avec ces 2 essences, nous avons vu 85 % du peuplement. D'autres arbres sont présents mais de façon plus dispersée au milieu des parcelles :

- Le hêtre, qui peut culminer à 45 m et vivre plus de 250 ans ; au tronc droit, son écorce est lisse et de couleur grise ; son bois est apprécié pour la fabrication des meubles et son goudron, la créosote découverte en 1832, est un excellent antiseptique.
- Le merisier ou cerisier sauvage, plus petit (20 m), a une croissance rapide mais une durée de vie qui n'excède pas le siècle.
- Le frêne; arbre de 35 m à l'écorce lisse et gris verdâtre; les feuilles sont ovales avec une pointe effilée et divisées en paires sur les rameaux (6 à 12 folioles opposées et une foliole en extrémité). Il s'adapte à tous les terrains et a une croissance rapide; son bois est résistant et flexible.
- Le bouleau; on connaît surtout le bouleau verruqueux au tronc droit, à l'écorce lisse et blanche, aux feuilles simples, alternes, aux bords dentelés et se terminant par une longue pointe. Il y a également le bouleau pubescent, qui se distingue par son écorce grise ou jaunâtre et par des feuilles plus petites et aux dents moins prononcées.

Nous n'avons évoqué que les principales essences de notre forêt. A leurs côtés, nous pouvons découvrir d'autres arbres tels que des aulnes glutineux, des sorbiers des oiseleurs, des robiniers ou faux acacias, voire des cormiers, arbres que l'on peut confondre avec le frêne.

Les résineux sont très peu nombreux et représentent moins de 1% du peuplement.

Hormis les chênes remarquables cités cidessus, nous avons aussi quelques arbres répertoriés: les cèdres de Villebon, le chêne fromager en haut du Tapis Vert, le vieux cyprès de Nootka situé sur la terrasse de l'Observatoire et le vieux marronnier (Aesculus hippocristalum) au bord de l'étang de Chalais.

Dominique MOREAU (Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon)

Aménagement d'un parcours accessible à tous en forêt domaniale de Meudon : le sentier des Treize Ponts

Le projet d'aménagement d'un parcours accessible à tous en forêt domaniale de Meudon est né en fin d'année 2008 de la volonté commune de la Direction du Développement de l'Office National des Forêts et de la Fondation d'Entreprise GECINA, société immobilière déjà partenaire de l'ONF sur un autre projet, de soutenir financièrement un dossier ayant pour objectif l'ouverture de la forêt à toutes les formes de handicap.

La forêt domaniale de Meudon, située à quelques kilomètres de Paris, riche en histoire et en paysages, très fréquentée par le public, a été retenue pour l'implantation du parcours.

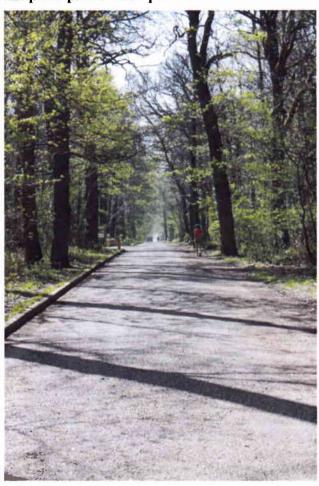
L'Agence Interdépartementale de l'ONF de Versailles, qui gère cette forêt, a été chargée de la mise en œuvre des travaux.

Une demande complémentaire de financement portant sur la fourniture et la pose du mobilier, un des postes principaux de l'aménagement, a été sollicitée auprès de la région Île-de-France (Agence des Espaces Verts) et de la communauté européenne, dans le cadre de fonds FRAAP (fonds régionaux pour l'amélioration de l'accueil du public)

Des associations et établissements œuvrant dans le domaine du handicap ont été contactés pour leur proposer d'être associés à ce projet, afin de réaliser un aménagement exemplaire, correspondant aux attentes des utilisateurs et susceptible d'obtenir le label Tourisme et Handicap.

L'APF, l'AFM, l'UNAPEI, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées, les Comités du Tourisme pour les Hauts-de-Seine et les Yvelines, l'association Valentin Haüy et l'AFA pour les malvoyants et aveugles, ont délégué des représentants locaux ou prodigué appuis et conseils.

Un comité de pilotage a été constitué. Une de ses premières actions a été de choisir un lieu en forêt domaniale de Meudon adapté à l'objectif d'aménagement. La route des Treize Ponts a été retenue, pour des raisons d'accessibilité, comme axe principal du futur parcours.



La route des 13 Ponts (photo : Séverine ROUET, ONF)

Cette route revêtue, fermée à la circulation depuis 1991, d'une largeur de 5 m pour une longueur concernée par le projet voisine d'un kilomètre, comportait d'anciens emplacements de stationnement, en partie reconquis par la nature et répartis le long de son tracé.

Ces emplacements se sont imposés à tous comme pouvant être transformés en aires d'accueil à thème.

Le site remarquable du chêne des Missions entouré de ses mégalithes, qui se trouve à proximité de la route des Treize Ponts mais qui n'était pas accessible aux personnes en situation de handicap moteur ou visuel, a aussi été inclus dans le projet.

Sur la base de ces lignes directrices, l'Agence de Versailles et la Direction du Développement de l'ONF ont présenté au comité de pilotage, qui l'a enrichi et validé, un projet détaillé.

Les travaux ont débuté à partir de juillet 2009 par l'adaptation de l'ancienne l'infrastructure routière à la nouvelle vocation des lieux : démolition des parkings, suppression d'anciens ralentisseurs. La plus grande partie des bordures de trottoir encore présentes a été déposée, le reste du linéaire étant conservé pour servir de guide.



Parking pour personnes handicapées (photo: Séverine ROUET, ONF)

Trois emplacements de stationnement ont été réaménagés en aires stabilisées pour l'implantation de mobiliers sensoriels et ludiques, les autres étant restitués à la forêt.

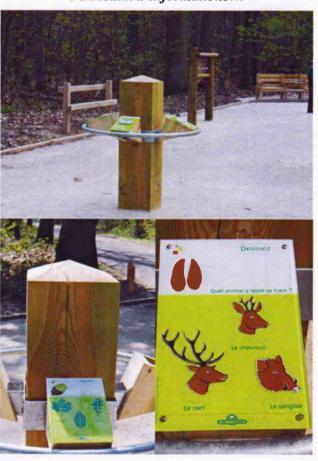
Des aménagements spécifiques ont été réalisés: création d'un parking de 6 places réservé aux personnes handicapées, pose de dalles podotactiles de repérage en face des pupitres de lecture, pose de plaques rainurées servant de guide pour les traversées de chaussée, mise en place de fils d'Ariane en bois ceinturant les aires d'accueil...

Ces travaux ont été accompagnés d'interventions sur les peuplements de rive : débroussaillages, abattages d'arbres morts ou en grand dépérissement, élagages.

Au cours de l'hiver 2009-2010, un platelage en robinier a été posé afin de permettre un accès confortable et en toute sécurité au site du Chêne des Missions. Long de 70 m, dont 12 m muni de rambardes, le plancher d'une largeur de 1,80 m délimité par une bordure « chasse roues » s'achève sur un belvédère de 5x5 m² offrant un point de vue sur la partie ouest de la forêt de Meudon, partiellement ouvert par la tempête de 1999.



Panneaux d'informations...



...et devinettes! (photos: Séverine ROUET, ONF)

Les derniers travaux réalisés ont consisté en la pose de l'ensemble du mobilier et des équipements d'accueil liés au projet : barrière à potences pivotantes avec passage central, panneaux d'information et de police, balises donnant des indications de distance, fléchages directionnels, pupitres de lecture avant chaque aire d'accueil thématique avec plan en relief et texte en braille, tables-bancs adaptées au passage de fauteuils roulants, bancs à appui ischiatique, agrès ludiques comportant des devinettes imprimées sur plaques tactiles...



Accueil des personnes handicapées : le site du chêne de missions...



...et des bans aménagés (photos : Séverine ROUET, ONF)

Enfin une borne vocale diffusant un message enregistré à l'attention des non-voyants a été installée au départ du sentier. Elle est alimentée par une batterie rechargée par panneau photovoltaïque.

Le sentier a été inauguré le 7 mai 2010. Il a depuis obtenu le label tourisme et handicap, et reçu deux récompenses : le trophée de l'accessibilité dans la catégorie « métiers », décerné par le Conseil national Handicap, et le trophée du mécénat, attribué par le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

Mais il a aussi été immédiatement adopté par le public : petits et grands, promeneurs, randonneurs, personnes en situation de handicap ou sportifs.

Il répond ainsi au souhait principal des membres du comité de pilotage: faire de ce parcours un lieu de détente, d'informations sur la forêt et de rencontres conviviales où le mot « différence » n'a plus sa place.

Le plan de financement de l'opération s'est établi comme suit :

- Fondation d'entreprise GECINA : 75000 €

- Financement ONF : 75000 €

- Région Ile de France et Europe : 22105 €

- Total : 172105 €

Gilles BONCORI (ONF, chef du projet)

Dégradations en forêt domaniale de Meudon : des exemples

Première forêt parisienne par sa situation géographique, la forêt domaniale de Meudon que l'on aperçoit d'ailleurs du pont Mirabeau à Paris, est un espace vert précieux pour le bien être de tous. Très fragile cependant, cernée par un environnement urbain et routier oppressant, cette forêt, si indispensable pour chacun d'entre nous, subit comme ses voisines des agressions de la part de personnes qui se servent de ce bien unique pour un intérêt bref, immédiat et rapide, aux conséquences désastreuses.

L'attaque actuelle la plus dévastatrice est la pratique anarchique du VTT hors des chemins (BMX Freeride), avec la mise en place dans les parcelles boisées de circuits illégaux. L'ouverture de fosses, la création de buttes en terre, l'apport de planches et palettes afin de dresser des tremplins et virages relevés, bouleverse les sols. Cette activité conduit au tassement, à l'érosion et à la stérilisation des sols, avec comme résultat la mort rapide des arbres et la recherche de nouveaux sites à dévaster. Elle est de plus dangereuse, d'abord pour les pratiquants, mais surtout pour les autres usagers de la forêt qui viennent v chercher la tranquillité. Des accidents graves, dramatiques, concernant les pratiquants ou les promeneurs, sont déjà arrivés. Il faut savoir que la pratique du VTT hors des chemins de plus de 2,50 m de large est punissable par la loi. Les agents de police du commissariat de Sèvres et les agents de l'ONF ont déjà verbalisé plusieurs personnes qui creusaient avec pelles et pioches le sol des parcelles 67-68, proche de la route forestière du pavé de Meudon.

La liste des actes de vandalisme en forêt ne s'arrête malheureusement pas là : l'inconscience,

l'égoïsme et l'imagination des vandales sont sans limite. Ainsi, l'incivilité de quelques-uns nuit à promeneurs qui souhaitent de simplement se promener dans des espaces propres et naturels. Détruire gratuitement semble devenir un nouveau sport, défiant l'intérêt général: les diverses dégradations du mobilier forestier, le bris des grillages, des barrières et des panneaux d'informations, l'arrachement des plants, etc., autant de faits qui montrent une attitude égoïste et méprisante, tout comme le dépôt des restes de chantiers, d'ordures ménagères, de tailles d'ornements, de terre de terrassement, de videgrenier, jetés à la va-vite dans les bois ou accotements des routes forestières. Ces dégâts et dommages sont toujours faits de manière consciente et ont un coût financier environnemental.

Que souhaitons-nous laisser aux enfants de demain? Une zone désertique et dégradée par une sur-fréquentation? la pratique d'une activité qui passera de mode? Des parcelles ruinées, transformées en décharges à gravois et restes de constructions?

La responsabilité de tous est donc engagée. Chacun doit être prudent et attentif afin de laisser en héritage un domaine végétal vivant, en profitant aujourd'hui avec respect d'une forêt qui nous a été transmise par des générations de forestiers.

Jean-Philippe OGNOV (Technicien opérationnel de l'ONF)

Opération « FORÊT PROPRE »

La Forêt domaniale de Meudon fait partie intégrante du patrimoine de notre ville. Ceci est d'autant plus vrai que, depuis 1961, un des cinq quartiers de Meudon, Meudon la Forêt, est relié au reste de la ville par la forêt.

Aussi, dans les priorités de notre comité, qui a pour objectif de sauvegarder et promouvoir le patrimoine meudonnais, la défense et la protection de notre environnement forestier ont été et sont un des thèmes majeurs de nos actions.

C'est en 1982, voici 30 ans, que fut initiée cette opération « Forêt Propre » suite à des réunions entre les responsables de l'Office National des Forêts (ONF) et M. Julien La Ferrière, alors Président du Comité. Déjà, à l'époque, l'ONF avait des difficultés de ramassage des détritus en forêt malgré les 70 poubelles présentes sur le site; 2 tournées de ramassage par semaine de celles-ci étaient insuffisantes pour assurer la propreté de cet ensemble forestier.

L'idée d'une opération ponctuelle de ramassage par des bénévoles et des jeunes fait rapidement son chemin. Cette opération commune ONF-Comité des Sites de nettoyage de la forêt sur le territoire de Meudon reçut l'aval de M. Gauer, maire de Meudon, sous l'appellation « Forêt Propre »; elle fut placée sous le patronage de la municipalité et bénéficia de l'appui de ses services. C'est sur ces bases que, le 12 juin 1982, eu lieu la première opération.

Très vite, cette date, un peu tardive dans la belle saison, fut associée à la Journée du Printemps initiée par le ministère de l'Environnement. Depuis plus de 25 ans, chaque année fin mars ou début avril, a lieu ce geste de protection de la nature et de la faune; une seule exception: en l'an 2000, l'opération n'a pas pu avoir lieu en raison des risques liés à la tempête de fin 1999 qui a entraîné des mesures d'interdiction d'accès à la forêt.

Le samedi 24 mars 2012, nous organiserons la 30^{ème} opération « Forêt Propre », comme d'habitude de 14 heures à 16 h 30 et suivie du pot de l'amitié.



L'appel à participation à l'opération Forêt Propre de cette année

Ce grand espace de 1084 ha que représente la forêt domaniale de Meudon est réparti territorialement entre les communes limitrophes: Meudon (361 ha), Clamart, Sèvres, Chaville, Viroflay et Vélizy. Durant de très nombreuses années, seul le secteur de Meudon était concerné par Forêt Propre, mais depuis 1999 les communes de Sèvres et de Clamart se sont jointes à nous et procèdent au ramassage dans leur zone respective. Les 3 autres communes font une opération similaire à l'automne. Depuis 10 ans, l'ensemble du massif forestier fait l'objet d'un nettoyage ponctuel par des jeunes et des bénévoles ; c'est un début de protection et de respect de notre environnement de la faune et de la flore qui nous entourent et dont nous apprécions tant la présence près de chez nous.

La mise en œuvre de cette journée passe tout d'abord par la sensibilisation des jeunes et des bénévoles meudonnais.

Les jeunes, environ 150 à 170, sont essentiellement les groupes locaux de louveteaux, scouts, guides et éclaireurs; dans le cadre de leurs activités, ils viennent ainsi consacrer une après-midi à la sensibilisation de la protection de la nature et constater, avec stupeur, l'incivilité de nombreux promeneurs qui n'ont aucun respect pour l'environnement. Mais quel plaisir de voir des petits louveteaux revenir avec leur sac-poubelle à moitié plein, tout heureux d'avoir collecté quelques détritus, et nous dire « moi, je

ne jetterai pas mes ordures par terre, je les mettrai dans une poubelle ».

Depuis six ans la Mairie de Sèvres met à disposition des jeunes le stade de rugby de la Fosse Renaut situé dans la forêt, pour la nuit du samedi au dimanche; ainsi, ils peuvent prolonger leur après-midi par une veillée et une nuit sous la tente.

Malgré une information préalable importante par le bulletin municipal, la lettre aux associations, les affiches et les tracts, la mobilisation des bénévoles meudonnais reste faible; seule une cinquantaine de personnes vient participer de façon active. Beaucoup d'autres sont favorables à notre action mais, malheureusement, ce jour-là, ne sont pas disponibles!!!

L'organisation de l'après-midi repose sur des acteurs essentiels :

- Les membres du Comité, qui assurent l'accueil, la distribution des gants et des sacs, le déploiement des bénévoles en forêt, voire l'encadrement des jeunes surtout dans les zones plus aventureuses.
- Les agents de l'ONF, pour leur présence sur le site et leurs moyens de ramassage dans les zones non accessibles aux véhicules publics.
- Les services de la Mairie et maintenant de GPSO (Grand Paris Seine Ouest) pour la fourniture des gants de sécurité et des sacspoubelles mis à la disposition des bénévoles, pour le camion de ramassage qui sillonne les routes bordant la forêt, et enfin pour la mise en place d'un barnum (grande tente) sous lequel a lieu le goûter de l'amitié et du réconfort en fin d'opération; sans omettre la présence des élus municipaux.
- Les services de police, nationale et municipale, qui sont à notre disposition si besoin, particulièrement au moment du goûter à l'arrivée des bénévoles.

En deux heures d'opération, nous avons le temps de nettoyer les endroits les plus souillés de notre cadre forestier, en particulier les abords des étangs de Villebon et de Trivaux, les allées principales et la route Royale dans la zone du Bel Air, l'allée du Tronchet sur toute sa longueur et plus spécialement ses 2 extrémités coté est-route des 7 tournants et coté ouest-passerelle des Fainéants.



Les détritus à collecter... (photo : Dominique Moreau, CSSM)

La nature des détritus ou objets ramassés a évolué dans le temps. Avant la mise en route des tournées régulières des encombrants, nous trouvions toutes sortes d'objets allant de gros articles ménagers à des éléments de voiture en tout genre; le tonnage alors ramassé variait entre 4,5 et 5,5 tonnes.

Aujourd'hui, nous rencontrons peu d'éléments de ces catégories, 90 voire 95 % des déchets sont constitués de sacs plastiques, canettes, emballages divers (beaucoup d'origine fast-food), bouteilles et papiers. De ce fait, le tonnage a fortement baissé et se situe aux environs de 2,5 à 3 tonnes, tout en représentant toujours un volume important. Cette baisse significative n'implique pas que le travail de ramassage soit plus aisé, bien au contraire, car les éléments légers se dispersent plus dans la nature.

L'opération « Forêt Propre » est devenue une activité bien connue des meudonnais et certains se renseignent très tôt dans l'année pour en connaître la date. Quel plaisir, au lendemain de cette journée d'aller se promener en forêt dans un environnement propre, dégagé d'un maximum d'impuretés. C'est peu, bien sûr, et hélas pour une durée limitée ; quelques semaines plus tard, qui n'a pas dit en voyant les allées et leurs abords de nouveau souillés : « Il faudrait déjà recommencer »! Que faire devant la négligence de beaucoup de nos concitoyens ?

Ceci n'est sans doute qu'une goutte d'eau dans notre attachement à la protection de la nature; petite goutte récompensée en 2003 par la Préfecture de la Région Île-de-France au titre de « Merci la Planète » catégorie déchets.

Dominique MOREAU (Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon)

Nouvelles brèves :

(Consulter aussi notre site www.sauvegardesitemeudon.com)

- Archives :

Début juillet, le Comité des Sites a pris possession du local gracieusement mis à sa disposition (conjointement avec les Amis de Meudon) dans la maison du gardien de l'Orangerie. Nous l'utilisons pour entreposer nos archives, notamment les nombreux exemplaires encore en notre possession des bulletins déjà publiés, depuis les origines du Comité. Un répertoire détaillé (auteur, thèmes,...) est en cours d'élaboration.

- Projets d'urbanisme et Conseils Consultatifs :

- . A Meudon-la-Forêt, la sélection des 3 projets d'architecte pour la requalification du quartier de la Pointe de Trivaux a été présentée aux Forestois. Ils sont de qualité et présentent chacun des aspects intéressants, qu'il faudra rassembler dans un projet synthétique. Le choix définitif devrait être effectué en janvier 2012.
- . A Meudon-sur-Seine, les travaux d'élargissement de la RD7 commencent notamment à proximité du pont du T2. Par ailleurs, les établissements Gaupillat ont été totalement détruits et l'îlot « entrée de ville » totalement dégagé; les constructions envisagées sur ce site devraient pouvoir débuter. Les recours (non suspensifs) déposés par les associations (dont la nôtre) opposées à cet élargissement ne sont pas encore jugés.
- . A la Colline Rodin, la stabilité des carrières souterraines fait actuellement l'objet d'une étude géotechnique. Des études de la desserte des nouveaux quartiers prévus sont aussi en cours.
- . A la gare de Meudon-Val-Fleury, le projet de couverture partielle des voies ferrées avance ; des pré-projets ont été sélectionnés et sont discutés en concertation entre les nombreux acteurs (municipalité, Grand-Paris-Seine-Ouest, Réseau Ferré de France).

- Journées du Patrimoine 2011 :

Elles se sont tenues les samedi 17 et dimanche 18 septembre. Les visites organisées par notre Comité ont rencontré un franc succès :

- . Nous avons reçu environ 240 demandes de visite des carrières de la Colline Rodin, pour 120 places disponibles (6 visites de 20 personnes)! La quasi totalité des demandes se sont faites par email, la nécessité de s'inscrire et l'adresse ayant bien été précisées sur l'agenda de Chloroville de septembre et la brochure de la municipalité sur les JdP. Nous re-proposerons cette visite aux prochaines JdP, bien sûr.
- . Malgré la météo très défavorable (température fraîche, menaces de pluie et même petite averse pendant la première visite du dimanche), la visite *De la Terrasse au domaine privé de l'Observatoire* a rencontré un grand succès, avec environ 130 visiteurs pour les 4 visites organisées samedi et dimanche, à 15h et 16h15. Nous re-proposerons aussi cette visite lors des prochaines JdP.

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Association agréée par la préfecture des Hauts-de-Seine au titre du Code de l'Urbanisme et de la loi sur la Protection de la Nature

Siège Social: 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon, tél.: 01 45 34 30 09

Site internet: www.sauvegardesitemeudon.com

Directeur de la Publication : Michel COLCHEN. Rédacteur en chef : Yves TERRIEN.

Impression : FORMS, 3 rue du Ponceau, 92190 Meudon Dépôt légal : juillet 2011 – N° ISSN 1147-1476